

L'associatif :
identité, synergie, engagement
et professionnalisation
Une base pour le plaidoyer

3^E THÉMATIQUE
« ASSOCIATIF ET MARCHANDISATION »

Des questions, des réflexions, des actions ...
ou pas ?

Le Collectif 21 a voulu donner une place pour réfléchir à la question de la marchandisation. Pour certains, il n'y a pas lieu de s'inquiéter du rapprochement avec l'économie marchande, ce ne serait là que des préoccupations d'intellectuels ou des inquiétudes de réfractaires au progrès. Pour d'autres il s'agirait même d'une possibilité de, enfin, pouvoir changer le modèle actuel de l'économie. Ajoutons à cela que, pour un grand nombre, il y a une indifférence générale voire une docilité, une obéissance généralisée.

Force est cependant de constater qu'il est difficile d'aborder ces questions – et en particulier les questions économiques – car très rapidement, il apparaît que les enjeux sont multiples et les lieux de décisions sont fluctuants. Cela demande du temps et une certaine compétence pour ne pas être « largué » ou en rester à des superficialités. Il apparaît en effet clairement que le monde dans sa globalité est complexe et présente des urgences qui, faute d'être prises en considération, produisent des destructions humaines voire planétaires.

Recommandation 1

La reconnaissance de temps travail de formation, de réflexion et d'action pour ces questions de civilisation doit trouver place dans le programme global de formation des travailleurs. Le monde associatif doit pouvoir se sentir réellement inclus dans ces réflexions générales et en particulier celle des perspectives de « nouvelles économies ».

L'économie

Qu'est-ce que veut dire aujourd'hui économie, marchandisation ... ?

Nous sommes arrivés aujourd'hui à un moment où les sciences économiques sont obligées de reconnaître la limite de leurs modèles. Les qualifications d'économie post, néo ou hyper libérale font tourner la tête tandis que l'on parle désormais d'un prochain capitalisme

humain ou d'intérêt général. L'histoire même de l'économie – en particulier en lien avec la colonisation et la décolonisation – est remise en question.

Des initiatives telles que celles des micro-crédits, des « nouvelles banques », des économies à circuit court occupent désormais une place dans le paysage économique mais pour quel horizon ?

Recommandation 2

Il est devenu indispensable que le secteur associatif puisse disposer de moyens de recherche en matière économique large et pas simplement en matière d'emploi ou de pauvreté. Il s'agit d'études qui ne peuvent se limiter à être des audits ou des études de besoin.

Le monde économique

Par rapport au monde économique, le secteur associatif a été reconnu comme « sans but lucratif », ce qui l'a situé dans une place d'extériorité – comme s'il n'appartenait pas à l'économie ou même comme s'il n'avait pas d'existence par rapport à l'économie. En Belgique on utilise, l'appellation « non-marchand » comme forme de négation pour marquer la différence mais celle-ci n'est pas sans problème.

Le marché économique ne cesse de croître, de rechercher de nouveaux produits, de nouveaux acheteurs. Il est devenu évident que le monde économique empiète et envahit le « monde associatif ». Le phénomène des « social impact bond », la création de holdings associatifs, la création d'associations qui rachètent des associations en difficultés (Exemple : « Groupe SOS » en France) transforment peu à peu l'ancien marché et fait place à de nouvelles économies.

Le rôle de l'état n'est évidemment pas neutre notamment par les formes de financement qu'il utilise.

Par ailleurs de nouvelles dispositions légales prennent également place tant au niveau national qu'européen. Elles redéfinissent des notions essentielles. Ainsi au niveau européen on ne parle désormais plus d'associatif mais d'économie sociale, une directive européenne considère désormais tout service comme un service économique faisant partie du Marché.

Des mouvements tel celui d'Uber ou celui de l'économie de plateforme, ainsi que la certification (Exemple : la certification ISO) ont également des influences et des répercussions sur le secteur associatif.

Jusqu'ici l'activité « économique » de l'associatif n'était pas reconnue, elle était comme invisible...aujourd'hui on reconnaît que l'associatif a un rôle au niveau sociétal, économique, notamment au niveau de l'emploi. Mais il demeure actuellement des zones d'ombre telles que celle du « coût social » qui demeure volontairement obscure. Il y a également une incompréhension dans les financements partiels de pratiques tel que celle du « housing first »

(exemple canadien qui pose comme condition de départ d'offrir un logement à un sans-abri puis de travailler sur l'accompagnement social de la personne ce qui inverse le paradigme traditionnel de soigner avant de loger) qui ont pourtant fait leurs preuves mais qui ne sont pas financées pour une réelle application. Ces questions sont devenues cruciales face à l'utilisation croissante de termes tel que « impact social » ou « rentabilité sociale » que l'on retrouve régulièrement dans les appels à projet ainsi que dans les discours politiques.

Recommandation 3

L'économie doit pouvoir être repensée en fonction des changements actuels.

L'associatif doit pouvoir avoir place dans les structures classiques de concertation et doit pouvoir être partie prenante des analyses économiques globales ainsi que dans les rapports officiels.

Les fédérations employeurs comme d'employés doivent être soutenue dans leur existence.

La concertation avec les organisations syndicats doit également continuer à avoir sa place.

Le monde associatif et l'association « type »

L'associatif est le plus souvent évoqué à partir d'une image « standard » celle d'une organisation moyenne alors que le monde associatif est composé d'associations de tailles très différentes, ce qui a pour conséquence un rapport avec l'économie et la marchandisation parfois très différent d'une association à l'autre. Ainsi si l'on prend les petites associations leur réalité « économique » a été marquée par la mise en place de l'évaluation – démarche de qualité, le développement de l'appel à projets, le rapport d'activité unique (standardisé) – ainsi que la crainte d'un financement au nombre d'actes prestés. Les moyennes associations (plus de 100 travailleurs) sont quant à elles davantage préoccupées par des redistributions territoriales, des certifications, des programmations, des difficultés d'accès au marché public, des problèmes liés à la concurrence ... Enfin les grandes associations ont été marquées par un certain nombre de faillites, de fraudes et de crainte de blanchiment d'argent, ce qui a été évoqué dans le cadre des travaux préparatoires qui ont précédé la promulgation du Code des Sociétés et des Associations.

Il n'y a actuellement pas de réelles relations entre les différentes catégories d'associations et notamment entre des associations de tailles différentes. Ainsi certaines dispositions proviennent de problématiques connues par certains types d'associations - notamment des grandes associations - et impactent tous les types d'associations.

Recommandation 4

A l'instar de ce qui se passe au niveau européen et mondial, il faudrait mettre en place un ou des lieux où les associations peuvent prendre la parole sous peine que cette parole ne

disparaisse dans une sur-sur représentation (représentées par une fédération qui elle-même fait partir d'une fédération qui elle-même fait partie de ...).

Il serait souhaitable de mettre en place un « Forum » ou un « parlement associatif » afin que des débats et des controverses puissent sortir du consensus mou dans lequel nous nous trouvons.

On peut dire que la remise en question du système de représentation et la recherche d'une démocratie directe concerne directement le rôle du secteur associatif. La recherche d'une démocratie plus effective est essentielle à tous les niveaux et pour tout type d'association.

Les secteurs associatifs

Il est désormais reconnu que le monde associatif est composé de différents secteurs. Ceux-ci ont des rapports très différents avec l'économie et la marchandisation et cela se répercute dans les liens intersectoriels. Un des impacts les plus importants est celui des limites de la marchandisation et de la conception de l'économie. Il est désormais clair que « tout » peut s'acheter et se vendre même si des tentatives législatives tentent encore çà et là de mettre des limites. Nous assistons également à des concurrences entre secteurs, notamment dans la création d'emploi et aujourd'hui à des possibilités d'affectation de personnels « mobiles » suivant les besoins, les urgences ... or la concertation sociale rencontre de plus en plus de difficultés, les syndicats sont de plus en plus écartés des travaux. Ce sont là des questions fort importantes et complexes qui demandent du temps, de la compétence et une réelle proximité de terrain. Dans la situation actuelle, ce n'est pas le cas et cela provoque encore d'avantage de complexité, de confusion et surtout d'épuisement et de démotivation.

Recommandation 5

Il serait important que les fédérations ou regroupements d'associations puissent avoir davantage de moyens pour mettre en place des structures de rencontres, de travail en réel lien avec le terrain.

Il conviendrait également de mettre en place une structure intersectorielle permettant davantage de synergie.

Pratique - travail - métier - profession - service - bénévolat

Depuis longtemps, et encore aujourd'hui, beaucoup de gens considèrent que dans le secteur associatif, on ne « travaille pas », on reconnaît que ce sont des lieux et des activités indispensables mais ce n'est pas du « travail ». Aujourd'hui le monde du travail devient de plus en plus constitué de services, le service public quant à lui devenant de plus en plus

privatisé, désormais avec les directives européennes le service, quel qu'il soit, fait partie de l'économie.

A côté de cela il faut reconnaître qu'il y a eu le développement de la professionnalisation des métiers des sciences humaines, mais, actuellement, il faut admettre que c'est bien le modèle du « service » qui prend le dessus au détriment du « métier » car il s'agit désormais bien de prestations à exécuter pour des résultats à atteindre.

Il y a eu des mouvements tels que ceux pour la reconnaissance du statut des psychologues, des aides ménagères ou encore le statut des artistes ... mais on a pu constater combien ces reconnaissances comportaient également des atteintes -via la financiarisation – au contenu même du travail dans le sens d'une « pure » exécution. En fait il s'agit de reconnaissance de statut qui est accompagnée de définition et de directive à suivre faute, pour ce statut, de ne pas être reconnu et donc pas subventionné.

La question du bénévolat dans l'associatif demeure également une question cruciale pour l'avenir car elle représente une " économie " -au sens d'épargne- importante. Et par ailleurs le bénévolat pose de nombreuses questions tant au niveau de son statut que dans les relations entre travailleurs et usagers.

Par ailleurs, il faut être attentif au fait que de plus en plus de dispositions qui ne sont pas obligatoires telles que les recommandations, les directives, acquièrent une force obligatoire considérable.

Recommandation 6

La reconnaissance des statuts, des métiers doit pouvoir d'avantage être discuté. La dimension économique financière doit pouvoir être mise sur la table et ne plus laisser une place si importante au lobbying (pharmaceutique, pétrolier, grande distribution et autres...)

La place et le rôle du bénévolat dans l'économie doit être réfléchi de crainte d'être dénaturée.

Vocabulaire,

(nov)langue, pouvoir

De plus en plus les travailleurs, les coordinateurs, les directeurs, les membres des associations constatent l'apparition croissante de nouveaux mots tant au niveau politique qu'administratif ... Pour certains ces mots ne sont que des effets de « mode », des façons de parler, mais d'autres au contraire constatent qu'il y a de plus en plus une obligation d'y répondre, de les utiliser mais plus encore de rentrer dans leur logique. Ainsi pour certains travailleurs de l'associatif le passage d'usager à client n'est pas problématique. Pour le travailleur désormais la triade mission - compétence - performance se met également en place tandis qu'au niveau des associations, on parle de besoins de public cible, de mission, d'efficience et d'impact social. Les formations en sciences humaines à tout niveau participent à ce mouvement en

développant la pratique des QCM, la suppression de cours d'analyse et de critique - notamment historique.

Recommandation 7

Il s'agit de demander de pouvoir disposer de temps de formation critique face à ces nouveaux termes, ces nouvelles langues et aux conséquences de l'utilisation généralisée de l'informatique (dématérialisation, digitalisation) qui constitue une nouvelle étape dans l'histoire économique après l'industrialisation.

Les images, les écritures et les chiffres de l'associatif

De plus en plus, le monde économique utilise les chiffres, les images, les écritures.

C'est également le cas dans l'associatif ainsi que pour le citoyen lambda.

Il s'agit désormais non seulement de pouvoir montrer, écrire, calculer mais également d'en avoir une lecture, un regard, une vérification critique et de ne pas tomber dans le mythe de la « transparence », de l'immédiateté et surtout de l'évidence « indiscutable » portée par des algorithmes contraignants.

L'associatif a souvent été porteur des dimensions oubliées, méconnues et surtout occultées par le politique. Avec le développement de l'utilisation des images, des chiffres et des écritures, un travail critique est devenu crucial non seulement par rapport aux « fake news » mais plus largement par rapport aux discours ambiants.

Les rapports d'activités des associations, qui englobent ces écritures, ces chiffres..., ont depuis longtemps déjà suscité de nombreux débats sans que soient véritablement reconnus les enjeux économiques et financiers.

Les pratiques et obligations d'encodage n'ont cessé de se multiplier. Le temps des encodages, outre le fait qu'il ne permet pas d'évaluer son projet dans toutes ses dimensions, a largement empiété sur le temps qui devait être consacré à la pratique. Il y a là un coût qui n'est pas reconnu et se traduit par des surcharges de travail et des burn-out.

L'utilisation de ces encodages par l'administration et par l'état demeure obscure. De nombreuses études, audits, recherches, expertises sont produites régulièrement sans que l'on n'ait ni le temps de lire ni le temps d'y réagir alors qu'elles sont présentées comme les fondements des décisions politiques.

Recommandation 8

Il y a déjà eu de nombreux travaux sur ces questions. La mise en place de plateformes de concertation, d'observatoires, de conseils consultatifs ont permis certains avancements mais ne remplissent pas pleinement leur objectif de débats critiques et décisionnels. Encore et

toujours, il y a difficulté tant pour les représentants des pouvoirs publics que pour ceux de l'associatif d'accepter le débat et surtout de reconnaître le temps que cela nécessite.

Bonnes pratiques, certification, label

La recherche à tout prix d'efficacité, de recherche de profit mène à déterminer les pratiques efficaces mais c'est également une tendance à l'uniformisation, à l'homogénéisation qui va dans le sens de vouloir circonscrire des « bonnes pratiques ». De plus désormais la reconnaissance n'est plus qu'une étape parmi d'autres, la certification est présentée comme une démarche venant établir l'actualité de l'efficacité de l'association pour en arriver par la suite à la création de labels vendables et monnayables.

Recommandation 9

Demande de mise en place de réels projets expérimentaux dans des associations. Demande de pouvoir disposer de moyens pour établir des résultats. Demande de pouvoir avoir un rôle dans la création des labels, certifications et autres.

L'avenir de l'associatif

L'opinion commune pense qu'il y aura toujours des associations, qu'elles seront toujours présentes car elles sont indispensables. Or ce n'est pas l'avis de certains économistes qui considèrent que le relais va être pris par des organisations de plus en plus économiques et que les associations « sans but lucratif » vont complètement disparaître sous de nouvelles formes d'organisations. Pour d'autres au contraire, il pourrait se construire une société plurielle avec une économie plurielle et solidaire.

Une autre question importante se présente ici, c'est celle de savoir si le chemin à prendre est celui d'une transition, d'une mutation, d'une transformation ... ce qui n'est pas pareil Clairement les associations sont marquées par le temps, autant pour celles qui débutent, que celles (très nombreuses) qui ont déjà plusieurs années d'activité ou celles qui sont déjà centenaires. Les témoignages reçus vont dans le sens précisément de faire face au temps qui passe et aux tribulations tant au niveau de l'Etat qu'au niveau de la démocratie et de l'économie.

Recommandation 10

Donner une réelle place dans les processus visant à établir une politique pour l'avenir économique de communes, de villes, de pays. Trop souvent l'associatif n'y est pas représenté, or il pourrait apporter un regard utile à ces questions.

Désormais encore plus qu'avant l'associatif fait partie de l'histoire, y compris de l'histoire économique, il est crucial qu'il puisse continuer à avoir cette place pour construire un autre horizon plus juste plus équitable.

Plaidoyer

- L'associatif est une composante importante de notre société et fait partie de son Histoire, y compris dans son versant économique. Il est crucial qu'il puisse continuer à tenir cette place pour construire un horizon collectif plus solidaire que notre présent. Ainsi, il doit être partie prenante des choix de société. Pour ce faire, il doit être doté de moyens humains et financiers pour mener ses propres recherches et études, qui ne peuvent se limiter à être des audits ou des études de besoin ;
- Afin d'assurer la continuité du fait associatif, les travailleurs doivent pouvoir bénéficier d'un temps de formation continue consacré à la réflexion sur les questions de civilisation (contextes politique, économique, philosophique, éthique ...). Ce temps de formation doit être reconnu et subventionné ;
- La place et le rôle du bénévolat dans l'économie doit être réfléchi de crainte d'être dénaturée ;
- Il est important que les fédérations ou regroupements d'associations puissent avoir davantage de moyens afin de mieux pouvoir remplir leur rôle de corps intermédiaires entre le citoyen et l'autorité politique, et ce à tous les niveaux de pouvoir (local, régional, fédéral, européen).